

Possibilité de contacter le POLE AUTONOMIE  
Maison du Département 51 rue de Bac  
57200 Sarreguemines tel : 03 87 78 06 99  
poleautonomiesarreguemines@moselle.fr  
pour un accompagnement dans les démarches  
relatives à la perte d'autonomie

J'accède au site ViaTrajectoire, qui permet de gérer  
ces demandes par l'adresse suivante :  
<https://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/>. En  
recherchant Via Trajectoire sur n'importe quel  
moteur de recherche, c'est le premier résultat qui  
s'affiche.



Ensuite, il faut cliquer sur le bouton **Personnes  
âgées** ou sur l'image situé au-dessus.

Sur la page qui s'affiche, à droite il y a un bouton  
**Créer mon dossier** qui permet de commencer à  
remplir son dossier.



Avant de continuer la création du dossier, assurez-  
vous d'avoir une adresse mail valide et dont la boîte  
mail est accessible facilement.

Si c'est possible, merci de vous munir aussi de  
votre carte vitale ainsi que de votre dernier avis  
d'imposition.

Une fois tous ces documents rassemblés, vous  
pouvez cliquer sur le bouton **Démarrer** situé au  
centre de l'écran.

Il s'affiche un formulaire vous demandant alors un  
certain nombre d'informations sur vous comme votre  
nom, votre date de naissance, votre adresse mail et un  
mot de passe. Il est important de bien conserver ce  
dernier.

Une fois toutes les informations remplies et vérifiées,  
vous pouvez cliquer sur le bouton :

**VALIDER ET PASSER À L'ÉTAPE SUIVANTE**

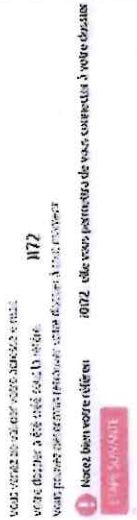
Si jamais vous avez oublié de remplir certains  
champs, un message rouge apparaîtra en dessous de  
ceux-ci.

Il faudra ensuite lire avec attention la Charte qui  
s'affiche puis cliquer sur J'accepte la charte.

Il s'affiche ensuite une page donnant votre référence  
de dossier. Vous pouvez la noter pour plus tard. La  
deuxième étape est de vous rendre sur votre boîte  
mail et de vérifier si vous avez reçu un mail de  
l'adresse [no.reply.trajectoire@sante-ra.fr](mailto:no.reply.trajectoire@sante-ra.fr) (et  
seulement celle-ci), attention il peut se trouver dans  
le Courriel indésirable ou spam. Vous pouvez  
l'ouvrir et cliquer sur le lien qui commence par  
<https://trajectoire.sante-ra.fr>.

Un écran ressemblant à celui-ci-dessous va  
s'afficher. Cliquez alors sur Étape suivante.

**Adresse e-mail validée**



Il apparaît ensuite un écran Volet administratif sur  
lequel il est demandé de saisir les informations pas  
encore saisies comme le numéro de sécurité sociale  
et les numéros de téléphone.

Il est notamment important de remplir votre situation  
familiale et de préciser si vous bénéficiez d'une  
protection juridique. Il faut aussi que vous renseigniez  
vos personnes de contact, c'est-à-dire les membres de  
votre famille à contacter en cas de besoin.

Précisez ensuite dans la partie **Les demandes** le type de  
demande que vous souhaitez effectuer et dans la partie  
**Aspects financiers** vos contraintes financières.

Cliquez ensuite sur **Étape suivante**. On vous demande  
alors de sélectionner votre médecin traitant. Pour cela il  
suffit de renseigner son nom et éventuellement son  
prénom et le code postal du lieu où il exerce. Une fois  
celui-ci choisi, vérifiez les informations saisies avant de  
passer à l'étape suivante.

A ce moment-là un écran s'affiche vous indiquant que  
vous devez le contacter afin de prendre rendez-vous pour  
qu'il remplisse la partie médicale de votre dossier.

Quelques jours plus tard, après avoir rencontré votre  
médecin habituel, il faut retourner sur la plateforme afin  
de finaliser la demande d'inscription.

Depuis la page d'accueil, cliquez toujours sur le bouton  
**Personnes âgées**. En dessous du bouton **Créer mon  
dossier**, il y a une partie **Accéder à mon dossier**.  
Remplissez votre numéro de dossier et votre mot de  
passe aux lieux indiqués puis cliquez sur **OK**. Si vous  
avez perdu, votre mot de passe cliquez sur **Mot de passe  
oublié ?**





